

EDITO

SE TAIRE OU RÉAGIR ?

Pouvons-nous accepter la réforme des retraites proposé par le Président Macron ?

Le passage à 64 ans, et le futur allongement souhaité par toute la droite, ne va pas améliorer ce qui existe aujourd'hui mais creuser davantage les inégalités. Une réforme des retraites est nécessaire mais pas celle que propose Macron.



Les solutions sont tout autre :

- ▶ En faisant cotiser les revenus financiers des entreprises : plus de 40 milliards d'euros
- ▶ En donnant de nouveaux pouvoirs aux salariés pour imposer une priorité aux salaires et à l'emploi dans la gestion des entreprises
- ▶ En pesant sur le comportement des entreprises par une modulation des cotisations patronales
- ▶ En rendant ainsi possible l'augmentation des salaires, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, et donc l'augmentation des cotisations

Depuis 6 ans Macron, ses ministres et la droite ont tout à la fois désindustrialisé la France, vendu nos capacités énergétiques, vendu nos transports, nos aéroports.

Elle se situe bien là la solution, la place de l'emploi, du salaire c'est cela qui remplit les caisses. Une vie pleine et entière avant comme après soixante ans : c'est le projet de société proposé par le PCF.

Il passe par la construction d'un système de sécurité d'emploi et de formation (SEF – en savoir plus) pour toutes et tous conduisant à l'éradication du chômage.

Comme le disait Ambroise Croizat à la création des retraites : « La retraite n'est pas là pour accompagner les plus démunis vers la mort mais pour offrir au plus grand nombre une nouvelle vie ».

C'est le sens d'une société qui est en jeu. Réagissons !

Travaillons tous, travaillons moins, travaillons mieux.

Contre la retraite Macron, exigeons un référendum. Signez et faite signer la pétition « Une bonneretraite.fr » ■

Franck SAUBAUX



LES VŒUX TROUBLÉS 2023 DU MAIRE FRANCIS GONZALEZ

À l'écoute du maire de Boucau lors des vœux présentés à la population et aux associations, pour nous replonger dans les actions communales marquantes de l'année, nous avons eu droit à l'image du verre à moitié vide et du verre à moitié plein. **Après avoir développé le sujet, force est de constater que notre premier magistrat, volontairement ou pas, a omis de citer une liquidation dont il est à l'origine, à savoir, la fermeture du Centre Infirmier Municipal, le 31 décembre 2022, faute de rentabilité !** On reconnaît bien l'homme de chiffres qui oublie que l'Homme a aussi un cœur !

Pourtant la commune était fière de garantir depuis des décennies, des soins prescrits 24h sur 24, et 365 jours sur 365. Service développé et amplifié par Jean Abbadie lors de ses mandatures, dont se réclame indûment et régulièrement, Francis Gonzalez. Alors verre moitié vide, verre moitié plein ? Sans vouloir faire de la médecine de comptoir, concernant l'amnésie de notre maire sur ce sujet, nous apprenons que l'amnésie est un trouble neuropsychologique désignant la perte partielle ou totale de la mémoire, et qu'elle peut-être rétrograde ou antérograde. A la vue de cette mesure antisociale, j'opterai donc, assurément, pour une amnésie rétrograde ! **Bonne année, bonne santé sans service infirmier. ■**

Alain DA SILVA



ASSEZ !

Les habitants du bas Boucau veulent vivre en paix et en sécurité.

Depuis plusieurs numéros de son magazine la Municipalité communique sur la joie de circuler à Boucau.

Une nouvelle mobilité serait en cours de réalisation, ces « nobles élus » ne doivent pas vivre dans la même ville que la majorité des habitants du bas Boucau.

Les nouvelles constructions se MULTIPLIENT d'une manière anarchique (à l'image de l'îlot Biremont) et bien sûr la population augmente et avec elle son cortège de nouveaux besoins, places de parking, trottoirs dignes de ce nom, espaces verts, espaces de détente (places, bancs, espaces de jeu)

Rien n'a été pensé et réfléchi, les permis de construire ont été délivrés à des promoteurs qui n'ont que faire de la sécurité et du bien-être des habitants.

Pour faire plaisir aux élus de droite de toute la Côte Basque on laisse construire sans maîtriser la nature des logements

(sociaux ou privés, investissements locatifs ou investissements financiers)

Le quartier Barthassot est le témoin de toutes ces incompétences qui rendent la vie impossible.

Une association existe avec des propositions :

- Pour **sécuriser** l'accès des écoles
- **Réduire** la vitesse automobile et assurer des voies piétonnières rue Georges Lassalle
- **Pour rendre** à la rue Barthassot sa nature de voie résidentielle
- **Pour créer** des espaces et des trottoirs reliant le bas Boucau et la place SEMARD.

BOUCAU n'est pas en dehors du monde et le souci de démocratie directe et participative doit être entendu. ■

Franck SAUBAUX

Habitant excédé du Bas Boucau



DES CHOIX SANS CONCERTATION

État des lieux des projets Biremont et Sémard

Au cours du dernier Conseil municipal de Boucau, nous avons eu l'information selon laquelle le site de Biremont1 (devenu terrain vague après la démolition des bâtiments et habitations) restera bloqué pendant plusieurs mois. Les raisons de cet arrêt des travaux déjà à l'arrêt depuis quelques mois ? Il s'agirait d'un problème d'appel d'offre pour la réalisation du projet qui serait resté infructueux. « On n'y est pour rien », nous dit le Maire. Nous ne pouvons que subir. Sans aucun doute, mais tout de même, ce n'est pas de « bol » pour un projet de construction composé à 100% de logements sociaux. **En revanche, cela semble bien plus facile pour les programmes privés : les obstacles sont rapidement levés. C'est un constat.**

Après un Conseil municipal particulièrement animé sur la question du nombre de logements sociaux retenus dans le projet Semard, seule la parole du Maire fait foi. Ne disposant pas des informations nécessaires, les élus n'ont pu avoir connaissance des documents attestant la part 30% consacré aux logements en bail réel solidaire. Dans la même logique, la communauté d'agglomération était appelée à délibérer sur le sujet lors de la discussion sur la modification du PLU simplifiée mais le flou artistique sur ce projet est maintenu. Les plus fortunés pourront profiter des charmes de la place avec vue sur l'Adour, les moins chanceux seront en bas au bord de la voie ferrée.

Bétonner Boucau ?

On aurait pu espérer, et même souhaiter, un embellissement de notre chère ville avec des aménagements pour la qualité de vie et des constructions

harmonieuses. Il n'en sera rien. A contrario, le choix fait par la municipalité demeure la politique dite des « dents creuses » consistant à acheter par un promoteur ou un professionnel de l'immobilier une maison pour la démolir afin de construire à la place un immeuble de plusieurs appartements. **Cette politique défigure complètement l'harmonie des quartiers et angoisse le voisinage par les nuisances et préjudices générés.** Si la densification peut être nécessaire, elle doit être réglementée afin de construire en pensant toujours à la préservation des espaces non bâtis. Cela nécessite de l'encadrement, bien sûr, mais surtout de la concertation avec les habitants... quelque chose de bien trop rare dans notre commune.

De nouvelles aires de jeux ?

La municipalité envisage de consacrer des moyens conséquents en équipements d'aires de jeux pour les enfants. C'est une bonne chose que nous réclamions notamment par l'intermédiaire de la rénovation du site du Pastou. Nous avons également découvert un projet important d'aménagement sur le parc Peloste à hauteur de 169 000 euros constituant une première tranche avec poursuite d'investissements jusqu'en 2026. Mais, encore une fois, le manque de concertation sur un équipement aussi important est fort regrettable.

Transports Boucalais

La communauté d'agglomération avec son syndicat des mobilités va renégocier la délégation de service public pour les réseaux de transports. **La situation financière n'étant pas brillante, il ne faudra pas s'attendre à des miracles.** Selon les responsables, Boucau ne pourra compter que sur des aménagements à la marge. Nous aurons tout de même l'occasion d'exprimer les revendications des usagers Boucalais sur le service rendu. Quelques craintes demeurent de voir le service assuré par la navette fluviale couler. Plus personne n'en parle... Il faudra être particulièrement vigilant et se faire entendre. ■

Dominique Lavigne

PAMPHLET POUR LE MAIRE

Permettez-moi d'exprimer mon impression personnelle sur ce sujet, quant à l'attitude du Maire Francis Gonzalez lui qui se targue, encore au repas des aînés de Noël de ce mardi 13 décembre, du respect profond qui dit l'animer, envers Jean Abbadie.

Au lieu de saluer sa photo tous les matins, en entrant dans son bureau, le maire Gonzalez devrait s'excuser auprès de lui, pour avoir trahi ainsi les valeurs humanistes que notre ancien maire a toujours défendues avec conviction et détermination.

Il ne suffit pas, pour se rassurer lui-même sans doute, de parler de convivialité. Dans la définition de ce mot, il a volontairement omis cette phrase publiée par le dictionnaire Larousse : la convivialité c'est la capacité à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes.



Depuis le début de la mandature, à quels moments a-t-il montré cet esprit de solidarité envers les plus humbles, envers la population boucalaise et envers ses employés ? Jean Abbadie qui comme le stipulait le livre-hommage édité par le Centre Culturel et Social, lui, a consacré sa vie au service des autres.

Monsieur Gonzalez aura sans doute du mal à prouver qu'il s'en est inspiré ! Assez de bla-bla !!! ■

« La copie est l'hommage que la médiocrité rend au talent ».

Sarah Bernhardt

Alain DA SILVA

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Francis Gonzalez a été touché semble-t-il, par la grâce de la sobriété...énergétique. Ainsi depuis le 19 décembre l'éclairage public de certaines voies est éteint d'une heure à cinq heures du matin.



Vous avez pu constater aussi que ces fêtes de fin d'année ont été moins bien illuminées qu'à l'ordinaire. La rue Perse a eu droit à la totalité des illuminations (peut-être pour rendre la pollution moins pénible, comme chantait Charles Aznavour "la misère est moins pénible au soleil" Pour le reste de la ville, des décorations mini minimorum. Deux ou trois sur la place Sépard deux ou trois par ci par là. Ah non j'oubliais la rue Duvert (Normal).

Si l'on peut se permettre un conseil, il devrait se préoccuper de ce que dans certains quartiers, l'éclairage public reste allumé bien au-delà de la fin d'obscurité.

Mais peut-être n'est-il pas au courant. ■

Maurice GARCIA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE L'ÉTINCELLE

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 15 décembre passé.

Une trentaine de participants présents ou représentés ont examiné chaque point de l'ordre du jour : Rapport d'activité, rapport financier, élection du bureau qui est reconduit, réflexions sur l'avenir et projets culturels.

Le point financier a mis l'accent sur les augmentations importantes des coûts du papier et d'impression du journal (quasi doublement des prix). Cette situation a conduit l'AG à voter un montant de la cotisation annuelle de 15 euros pour 2023.

Un large débat a permis de tracer des pistes d'initiatives culturelles et la nécessité de renforcer l'association par de nouvelles adhésions, condition indispensable pour pérenniser la publication. ■

Pour le bureau, Joël DA SILVA

MONIQUE DAUDOU

Après le décès brutal de Monique Daudou, secrétaire emblématique du Cercle des Amis de l'Art, militante culturelle, avec un sens inné de l'Amitié, de la Générosité et de la Solidarité, notre association « Les Amis de l'Étincelle » tient à présenter à Christian son époux, à toute sa famille, ainsi qu'aux membres des Amis de l'Art, ses condoléances sincères, émues et à leur assurer de tout son soutien et de toute sa sympathie, en cette très douloureuse et pénible circonstance. ■

HOMMAGES



IL Y A 8 ANS. NE PAS OUBLIER !

La mémoire de l'attentat de Charlie Hebdo du 7 janvier 2015 est toujours vive.

Ce triste anniversaire résonne chez les communistes comme le nécessaire besoin de défendre encore et toujours la liberté de pensée, la liberté de la presse, le droit au blasphème mais aussi le droit fondamental de ne pas être discriminé pour ce que l'on pense où ce que l'on est.

Nous le devons à toutes celles et ceux qui, par leur coup de crayon et leur coup de pinceau, expriment et font vivre des idées. ■

La rédaction de l'Étincelle

GUERRE....

Qu'est-ce qui paralyse l'être humain au point de ne pas gueuler Stop ?

Est-ce le tonitruant « même pas peur » largement conforté, d'avant la tuerie du premier missile ?

Est-ce le « il y a autant de morts du côté Russe que du côté Ukrainien » diffusé par les compteurs-de-points en continu ?

Est-ce l'affirmation selon laquelle envisager de négocier acterait une victoire pour l'agresseur ?

Boucau a la mémoire d'un temps où place Semard ceux qui croient au ciel et les autres étaient venus hurler STOP (1995 guerre en Bosnie). Arrêtons la boucherie. ■



Jean-Claude Morlaas

Réforme des retraites : tout comprendre pour mieux vous défendre !



Report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, accélération de l'allongement de la durée de cotisations à 43 ans, suppression des régimes spéciaux...

Une réforme juste et nécessaire, comme l'affirme le gouvernement ? Voici les preuves que non.

25%

des Français les plus pauvres (contre 5% des plus riches) sont déjà morts à l'âge de 62 ans.

7%

seulement des actifs sont pour le recul de l'âge légal de départ.

+17 milliards d'€

d'économies par an sur les retraites en 2030. L'objectif du gouvernement Macron est clair : ce n'est pas pour sauver les retraites, mais compenser de futures baisses d'impôts des entreprises, comme il s'y est engagé auprès de la Commission européenne.



62 ans

c'est déjà « excessif » pour la moitié des Français. Personne n'adhère à cet allongement.

2.9 millions

de salariés sont dans des situations de pénibilité. Mais seulement 1,9 million bénéficie du compte pénibilité.

SIMULER L'EFFET DE LA RETRAITE À 64 ANS (RÉFORME MACRON) SUR LE SITE DE L'HUMANITÉ : [HTTPS://WWW.HUMANITE.FR/RETRAITES](https://www.humanite.fr/retraites)



Contactez nous, par mail : contact@boucaupcf.fr ou par notre site : <https://www.boucaupcf.fr/>

Responsable de la publication : Jean Molères – Supplément des Nouvelles des PA – Commission paritaire